① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	**13 RUE BRISSY** **69500 BRON**	

SIRET **3 8 9 1 3 0 7 6 6 0 0 0 1 4**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2020 Net 3
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I**		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**467 308**	AO	**128 316**	**338 991**
		Constructions	AP	**8 403 353**	AQ	**5 702 959**	**2 700 394**
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	**1 435 772**	AS	**1 091 935**	**343 837**
		Autres immobilisations corporelles	AT	**1 168 953**	AU	**1 069 539**	**99 413**
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	**49 750**	CV	**49 750**	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	**30**	BE		**30**
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)			BJ	**11 525 166**	BK	**8 042 499**	**3 482 666**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**9 811**	BM		**9 811**
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	**63 720**	BY		**63 720**
		Autres créances (3)	BZ	**144 283**	CA		**144 283**
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	**57 921**	CE		**57 921**
		Disponibilités	CF	**1 126 889**	CG		**1 126 889**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) *	CH	**6 236**	CI		**6 236**
		TOTAL (III)	CJ	**1 408 861**	CK		**1 408 861**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	**12 934 026**	1A	**8 042 499**	**4 891 527**

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

2021

BILAN - ACTIF

N° 2050

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **LES LANDIERS**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
		Capital souscrit non appelé (I)		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	338 991	350 098
		Constructions	2 700 394	2 963 202
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	343 837	332 949
		Autres immobilisations corporelles	99 413	121 751
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés	30	30
		Prêts		
		Autres immobilisations financières		
		TOTAL (II)	3 482 666	3 768 029
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	9 811	7 843
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés	63 720	47 802
		Autres créances	144 283	7 065
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	57 921	57 921
		Disponibilités	1 126 889	1 108 065
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance	6 236	7 026
		TOTAL (III)	1 408 861	1 235 723
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
		Primes de remboursement des obligations (V)		
		Écarts de conversion actif (VI)		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	4 891 527	5 003 752

EBP Informatique 2021

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ……)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…	DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves — dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	**124 347**
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**236 534**
	Subventions d'investissement	DJ	**1 115 754**
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	**1 476 635**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	**2 097 259**
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	**333 703**
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	**61 318**
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	**134 182**
	Dettes fiscales et sociales	DY	**788 430**
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	**3 414 892**
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 891 527**

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	**1 496 160**
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

2021

BILAN - PASSIF AVANT RÉPARTITION

N° 2051

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **LES LANDIERS**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	124 347	(66 688)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	236 534	191 035
	Subventions d'investissement	1 115 754	1 246 817
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 476 635	1 371 164
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	2 097 259	2 300 765
	Emprunts et dettes financières divers	333 703	392 308
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	61 318	49 032
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 182	229 945
	Dettes fiscales et sociales	788 430	660 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	3 414 892	3 632 588
	Écarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	4 891 527	5 003 752

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Dont — Écart de réévaluation libre		
		Dont — Réserve de réévaluation (1976)		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 496 160	1 502 062
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

EBP Informatique 2021

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG	**5 773 500**	FH		FI	**5 773 500**
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	**5 773 500**	FK		FL	**5 773 500**
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	**2 016**
	Autres produits (1) (11)						FQ	**156 507**
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	**5 932 023**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	**(1 969)**
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	**376 636**
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *						FW	**462 701**
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	**292 812**
	Salaires et traitements *						FY	**2 985 360**
	Charges sociales (10)						FZ	**1 055 592**
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	**381 668**
		Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	**4 951**
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	**5 557 750**
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	**374 272**
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	**205**
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	**205**
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	**85 450**
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	**85 450**
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	**(85 245)**
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	**289 027**

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

2021

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2052

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **LES LANDIERS**

			Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue	biens		
		services	5 773 500	5 394 020
	Chiffres d'affaires nets		5 773 500	5 394 020
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		2 016	27 679
	Autres produits (1) (11)		156 507	161 464
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		5 932 023	5 583 163
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (marchandises)		(1 969)	(635)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		376 636	351 419
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		462 701	449 608
	Impôts, taxes et versements assimilés		292 812	247 978
	Salaires et traitements		2 985 360	2 875 266
	Charges sociales (10)		1 055 592	1 002 919
	Dotations d'exploitation : Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	381 668	375 575
		- dotations aux provisions		
	Dotations d'exploitation : Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Dotations d'exploitation : Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)		4 951	790
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		5 557 750	5 302 920
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			374 272	280 243
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		205	750
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)		205	750
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (6)		85 450	91 853
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)		85 450	91 853
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(85 245)	(91 103)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			289 027	189 140

(RENVOIS : voir tableau n° 2053)

EBP Informatique 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	**1 588**
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	**9 340**
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**10 928**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	**10 928**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	**63 422**
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**5 943 156**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**5 706 623**
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	**236 534**

RENVOIS			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)		HX	
(6 *ter*) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI)	RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI)	RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	**2 016**
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6 / Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS		**9 340**
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		**1 588**

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

2021

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

N° 2053

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **LES LANDIERS**

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 588	697
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 340	2 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	10 928	3 197
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		1 302
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 302
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		10 928	1 895
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**			
Impôts sur les bénéfices **(X)**		63 422	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		5 943 156	5 587 110
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		5 706 623	5 396 075
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		236 534	191 035
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières		
	(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier		
	(3) Dont { - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges	2 016	27 679
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

EBP Informatique 2021

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **LES LANDIERS** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
			1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG	**467 308**	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (dont composants L9)	KJ	**7 920 854**	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions — dont composants M2	KP	**460 851**	KQ	KR **21 647**
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — dont composants M3	KS	**1 361 114**	KT	KU **74 658**
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	**599 926**	KW	KX
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	**569 026**	LC	LD
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN	**11 379 080**	LO	LP **96 305**
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	**49 750**	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	**30**	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U	1V
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**	LQ	**49 780**	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	**11 428 860**	ØH	ØJ **96 305**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste	Diminutions : Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**		IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY **467 308**	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB **7 920 854**	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG	MH **482 498**	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ	MK **1 435 772**	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM	MN **599 926**	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT **569 026**	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY		NG	NH **11 475 385**	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY **49 750**	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C **30**	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3		NJ	NK **49 780**	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL **11 525 166**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**ASSO LES LANDIERS**	Néant ☒ *

Exercice N clos le **31/12/2020**

CADRE A		**Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2)** [1]		**Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement**			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col .1– col. 2) – col. 5] [5]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice [4]	
				Montant des suppléments d'amortissement [2]	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés [3]		
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI	117 210	PJ	11 106	PK		PL	128 316
Constructions	Sur sol propre	PM	5 187 169	PN	271 231	PO		PQ	5 458 400
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	231 335	PW	13 224	PX		PY	244 559
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 028 165	QA	63 770	QB		QC	1 091 935
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	482 237	QE	20 558	QF		QG	502 795
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	564 965	QM	1 779	QN		QO	566 745
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	7 611 081	QV	381 668	QW		QX	7 992 749
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	7 611 081	ØP	381 668	ØQ		ØR	7 992 749

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT	NU			NV	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		**Total général *non ventilé* (NS + NT + NU)**	NY		**Total général *non ventilé* (NW – NY)**	NZ	

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

⑦ **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *

NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U	**49 750**	9V		9W		9X	**49 750**
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	**49 750**	TY		TZ		UA	**49 750**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	**49 750**	UB		UC		UD	**49 750**
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2021

2021 2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 1

Provisions pour hausse des prix

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2021

Provisions inscrites au bilan

Extension 2

Autres provisions réglementées

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2021

Provisions inscrites au bilan

Extension 3

Provisions pour impôts

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2021

Provisions inscrites au bilan

Extension 4

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2021

Provisions inscrites au bilan

Extension 5

Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
TITRES DE PARTICIPATION	49 750			49 750

EBP Informatique 2021

2021

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 6

Autres provisions pour dépréciation

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *

CADRE A	**ÉTAT DES CRÉANCES**		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
			1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	**63 720**		**63 720**			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	**2 096**		**2 096**			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	**6 385**		**6 385**			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	**135 802**		**135 802**			
Charges constatées d'avance		VS	**6 236**		**6 236**			
	TOTAUX	VT	**214 239**	VU	**214 239**	VV		
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B	**ÉTAT DES DETTES**		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	**2 097 259**	**178 527**	**622 743**	**1 295 989**
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	**333 287**	**333 287**		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	**134 182**	**134 182**		
Personnel et comptes rattachés		8C	**383 839**	**383 839**		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	**267 012**	**267 012**		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	**63 422**	**63 422**		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	**18 934**	**18 934**		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	**55 223**	**55 223**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	**416**	**416**		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	**3 353 574**	VZ **1 434 842**	**622 743**	**1 295 989**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	**203 506**			
(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐*	Exercice N clos le
			31 12 2020

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA — **236 534**

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D du CGI)	RB	)			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW		
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							I7	**63 422**

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0%	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	**299 956**

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)	WU	

Régime d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY	
Majoration d'amortissement *									XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 *sexies*)	L2		J.E.I. (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 *terdecies*)	PA		
	ZFU – TE (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	**299 956**	
	Déficit (II moins I)			XJ
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL **55 750**
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	**244 206**	XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2021

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058A-SD

EXTENSION 1

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

Libellé	Montant

EBP Informatique 2021

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL 2058A-SD

EXTENSION 2

DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Montant

EBP Informatique 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑩ **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						K4	**55 750**
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)						K5	**55 750**
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)						K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)						YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)						YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	**317 427**

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
	YN		YO	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	↓		↓	
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EBP Informatique 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**LES LANDIERS**	Néant ☐*

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	**(66 688)**
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	**191 035**
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	**124 347**

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(N.B : le total I doit être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ
- Engagements de crédit-bail immobilier						YR
- Effets portés à l 'escompte et non échus						YS

DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

- Sous-traitance						YT **57 792**
- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ **22 652**
- Personnel extérieur à l'entreprise						YU
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS **99 944**
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV
- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST **282 313**
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ **462 701**

DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE						YW **62 583**
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z **230 229**
Total du poste correspondant à la ligne X.' du tableau n° 2052-SD						YX **292 812**

TVA

- Montant de la TVA collectée	YY	**195 668**
- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	**65 320**

DIVERS

- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *	ØB	**2 779 162**
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
- Numéro de centre agréé * XP	ZR	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 % JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 % JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2021

2021

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

N° 2058-C

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **LES LANDIERS**

		Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	57 792	59 651
	- Locations, charges locatives et de copropriété	22 652	24 818
	- Personnel extérieur à l'entreprise		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	99 944	70 411
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
	- Autres comptes	282 313	294 728
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	462 701	449 608
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	62 583	58 250
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	230 229	189 728
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	292 812	247 978
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	195 668	214 234
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	65 320	67 538
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		

EBP Informatique 2021

16 **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2059-E-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**ASSO LES LANDIERS**			Néant ☐ *
Exercice ouvert le	**01/01/2020**	et clos le **31/12/2020**	Données en nombre de mois	**12**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	
- Dont apprentis	YF	
- Dont handicapés	YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	**5 773 500**
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	**141 063**
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	**5 914 563**

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	**15 444**
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	**1 969**
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**17 412**

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	**376 636**
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	**440 048**
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	**4 951**
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**821 635**

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)	OG	**5 110 340**

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n^{os} 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n^{os} 1329-AC et 1329-DEF.	SA	**5 110 340**

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	**5 914 563**	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	**85**
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation	HR				

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § *Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § *Déclaration des effectifs*

EBP Informatique 2021

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD **2021**

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 31122020

N° SIRET 38913076600014

Dénomination de l'entreprise **LES LANDIERS**

Adresse (voie) **13 RUE BRISSY**

Code postal **69500** Ville **BRON**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Tire (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2021
cerfa
N° 11084*22
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:
ASSO LES LANDIERS
04.78.78.32.32

SIRET: 3 8 9 1 3 0 7 6 6 0 0 0 1 4

Mél : compta.landiers@orange.fr

Adresse du siège social:

Adresse du principal établissement:
13 RUE BRISSY
69500 BRON

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: **EHPAD**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %: 0
Bénéfice imposable à 28%: 261 836
Déficit
Bénéfice imposable à 15 %: 38 120
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %
PV à long terme imposables à 19 %
PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*
Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies*
Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*
Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A
Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*
Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse / N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse / N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?
Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:
Tél:

Nom et adresse du conseil:
Tél:

OGA/OMGA | Viseur conventionné | (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné

Identité du déclarant:
Date: Lieu:
Qualité et nom du signataire:
Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) ***prestataire :***

EBP Informatique 2021

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G-SD **2021**

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2020 N° SIRET 38913076600014

Dénomination de l'entreprise LES LANDIERS

Adresse (voie) 13 RUE BRISSY

Code postal 69500 Ville BRON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5

Forme juridique	SCI	Dénomination	PARESSART		
N° SIREN (si société établie en France)	343414462			% de détention	100.00
Adresse N°	13	Voie	RUE BRISSY		
Code postal	69500	Commune	BRON	Pays	FR

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2021

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*		
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EBP Informatique 2021

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	389130766
Désignation du déclarant	LES LANDIERS 13 RUE BRISSY 69500 BRON 04.78.78.32.32
Code activité NAF	8710A
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil	
	☐ Comptable	
	☐ Cabinet Conseil	
	☒ Expert - Comptable	

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR

EBP Informatique 2021

OGBIC01

INFORMATIONS GENERALES

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale **2021** .

Généralités	Réponses
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	POUCHIN LAURENCE DIRESTRICE ADJOINTE
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? **(1) oui – (2) non – (3) non applicable**	
Statut du conjoint dans l'entreprise : **(1) collaborateur – (2) salarié – (3) associé – (4) ne travaille pas dans l'entreprise – (5) sans conjoint**	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fond a-t-il été créé par l'adhérent ? **(1) oui – (2) non**	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? **(1) oui – (2) non**	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y-a-t-il eu réintégration des charges financières ? **(1) oui – (2) non – (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant – (4) non applicable**	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité applicable **(1) appliquée – (2) renonciation – (3) non applicable**	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? **(1) oui et < au plafond – (2) non – (3) oui et plafonnement**	
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation - Motif de la cessation **(1) vente – (2) vente avec départ en retraite – (3) départ en retraite sans reprise – (4) arrêt sans reprise – (5) transformation juridique – (6) reprise par le conjoint – (7) Décès**	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus NON SALARIE de source étrangère ? **(1) oui – (2) non**	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui - (2) non	
Si (1) : remplir le tableau ci-dessous :	

Désignation	Montant de l'acquisition

EBP Informatique 2021

OGBIC01

INFORMATIONS GENERALES

Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations TNS obligatoires - montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes	

EBP Informatique 2021

OGBIC02

RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale **2021**.

Néant ☐

TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	**Montant total**	**Montant**		
		Transfert de charge	**Neutralisé comptablement**	**Réintégré fiscalement**
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien …)				
Habitation				
Dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
REMUNERATIONS				
Salaires				
Dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers : (à préciser) (à préciser)				
TVA A REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				

Déductions fiscales	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération - 151 septies - 151 septies A - 151 septies B - 238 quindecies - Autres (à préciser) (à préciser)	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%	
Autres déductions fiscales (à préciser) (à préciser)	

EBP Informatique 2021

TVA COLLECTEE

Tableau transmis pour la campagne fiscale **2021** .

Renseignements généraux concernant la TVA										Réponses
TVA sur les débits ou encaissements ?① **Débits - ② Encaissements - ③ Mixte**										
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ?① **OUI - ② NON**										
N° Compte	**Données comptables**	**Total HT**	**Répartition chiffre d'affaires**							
			Taux % (1)	**Taux % (1)**	**Taux % (1)**	**Taux % (1)**	**Taux % (1)**	**Taux % (1)**	**Taux % (1)**	**Exo**
	Détail des comptes 70									
	Total CA									
	Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessous)									
Produits – Autres classe 7	**Autres opérations (+ et -) (2)**									
	Acquisitions intracommunautaires									
	Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc.)									
	CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)									
4181	+ Clients Factures à établir									
4198	- Avoirs à établir									
4687	+ Produits à recevoir									
487	- Produits constatés d'avance									
	Si TVA sur encaissements									
410 à 4164	+ Créances clients									
4191-4196-4197	- Avances clients									

EBP Informatique 2021

	+ Effets escomptés non échus									
	+/- Autres									
	CORRECTIONS FIN D'EXERCICE **Compte de régularisation fin d'exercice (N)**									
4181	- Clients Factures à établir									
4198	+ Avoirs à établir									
4687	- Produits à recevoir									
487	+ Produits constatés d'avance									
	Si TVA sur encaissements									
410 à 4164	- Créances clients									
4191-4196-4197	+ Avances clients									
	- Effets escomptés non échus									
	+/- Autres									
	AUTRES CORRECTIONS									
654 - 6714	- Créances irrécouvrables									
	+/- régularisation (N – 1) en base									
	Base HT Taxable									
	Base HT déclarée									
	Ecart en base (à justifier)									
	TVA à régulariser									
	Soldes des comptes TVA à la clôture	**Soldes**	**Taux %**	**Taux %**	**Taux %**	**Taux %**	**Taux %**	**Taux %**	**Taux %**	**Exo**
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
4458 (souvent **44587**)	TVA à régulariser									

EBP Informatique 2021

TVA COLLECTEE OGBIC03 Page 3

Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant	Réponses
Date de la déclaration	
Montant	

TVA DEDUCTIBLE	
Renseignements généraux concernant la TVA	**Réponses**
Montant HT des acquisitions d'immobilisation s ouvrant droit à TVA récupérable	

(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.
(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc. …

EBP Informatique 2021

OGBIC04

ZONES LIBRES

Tableau transmis pour la campagne fiscale **2021** .

Code	Libellé	Montant

EBP Informatique 2021

OGBIC05

PREVENTION DES DIFFICULTES

Tableau transmis pour la campagne fiscale **2021** .

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : **(1) oui – (2) non** Si **(1)**, compléter les informations ci-dessous.	
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs, etc …)	
Existe-t-il un projet de : **(1) Cession d'entreprise – (2) Transformation en société – (3) Transmission – (4) Cessation d'activité – (5) Procédure collective**	
Ouverture d'une procédure collective **(1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire**	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : **(1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location**	

EBP Informatique 2021

OGID00

INFORMATIONS IDENTIFICATION

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale **2021** .

Libellés	Réponses
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique **(A)**	ASS
Code Activité de la famille comptable **(B)**	
Code Activité Libre **(C)**	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel comptable qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)	
PERIODE	
Date de début exercice N	01/01/2020
Date de fin exercice N	31/12/2020
Date d'arrêté provisoire	
MONNAIE	
Monnaie	EURO
Situation au regard de la TVA **(E)** **(1)** Recettes exonérées en totalité de TVA **(2)** Recettes en franchise de TVA en totalité **(3)** Recettes soumises en totalité de TVA **(4)** Recettes soumises partiellement à TVA Si **(4)** : coefficient de déduction (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement ① OUI ② NON **(D)**	

EBP Informatique 2021

OGID00

ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e),	ASSO LES LANDIERS
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	

(A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z.

(B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.

(C) Le code activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire.

(B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soit transmis.

(D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.

(E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre.

EBP Informatique 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cerfa
N° 11093 *22
Formulaire obligatoire (article 54 quater Du Code général des impôts)
N° 2067-SD
(2021)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE **2020** ou exercice

Désignation de l' entreprise **LES LANDIERS** du

Adresse **13 RUE BRISSY 69500 BRON** au

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS : v notice ①

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE
1	**FIFIS**	**VERONIQUE**	**DIRECTRICE**	**115 ALLEE DES ACACIAS 01250 MONTAGNAT**
2	**POUCHIN**	**LAURENCE**	**DIRECTRICE ADJOINTE**	**666 RUE DE DANET 38290 LA VERPILLIERE**
3	**REROLLE**	**FREDERIC**	**MEDECIN**	**14 RUE GARET 69001 LYON**
4	**RIVIERE**	**ANNICK**	**IDE COORDINATRICE**	**42 RUE JOSEPH BERTRAND 38290 LA VERPILLIERE**
5	**BRODIER**	**HELENE**	**PSYCHOLOGUE**	**251 RUE GARIBALDI 69003 LYON**
6				
7				
8				
9				
10				

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	**90 184**				**90 184**				**90 184**
2	**77 595**				**77 595**				**77 595**
3	**92 813**				**92 813**				**92 813**
4	**64 428**				**64 428**				**64 428**
5	**39 469**				**39 469**				**39 469**
6									
7									
8									
9									
10									
**	**364 489**				**364 489**				**364 489**

** TOTAUX

B – AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Totaux	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice.....**2020**.....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	**364 489**	- de l'exercice...**2020**. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	**348 766**	- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire

À..**BRON**....., Le.....

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EBP Informatique 2021

OGBIC00

DECLARATION DU PROFESSIONNEL

DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale **2021** [1].

Je soussigné(e),			
Identification du professionnel de la comptabilité			
Dénomination :		**N° SIRET :**	
Adresse :			
déclare que la comptabilité de			
Identification de l'entreprise adhérente			
Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF Transmis avec la déclaration de résultat			
Profession de l'adhérent			
Profession :			
adhérent du centre de gestion agréé			
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion			
N° Agrément :			
Désignation :			
Adresse :			
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.			
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.			
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.			
Le :		A : Nom du signataire :	

Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête.

[1] Sauf si le cadre « Adhérent sans conseil » est rempli dans le tableau OGID00

EBP Informatique 2021